

### POLEMIQUE DU JOUR.

Dans quel sens les journaux démocrates entendent-ils la censure et la liberté de la presse? — Vrais menteurs dont l'Autorité Religieuse et les Démocrates exercent l'un et l'autre.

On lit dans l'Univers du 7 octobre: — Hier, un journaliste républicain sommait ce qu'il appelle "la partie saine du clergé" de mettre l'Univers à l'index, sous peine pour toute l'Eglise de passer bientôt par les mains du pape; et, immédiatement après, le même journaliste se répandait en déclamations enragées contre le Pape, parce que le Pape venait de mettre un livre à l'index.

Ces contradictions sont de tous les jours et de tous les instants. Rien ne coûte moins à ces messieurs que de demander pour eux ce que qu'ils ne veulent pas qu'on fasse contre eux. Ils ne se contentent pas de le demander, ils le font. Montrons comment ils exercent pour leur propre compte les droits de censure et d'index, objets perpétuels de leurs déclamations.

#### I.

Dans tous les journaux, mais surtout dans les journaux démocrates, règne une orthodoxie à la fois très variable et très jalouse, qui rature, taille, coupe tout ce qui s'éloigne du plan du maître de l'endroit. Ce maître, ce rédacteur ou ce directeur, qui n'est pas toujours un écrivain, trône en véritable pape, ou plutôt en véritable autocrate; car le Pape se borne à maintenir la doctrine, tandis que l'autocrate la crée ou la modifie sous l'inspiration de ses caprices ou de ses intérêts. Non seulement il faut se conformer à sa pensée générale, mais encore il faut obéir à sa pensée du moment, et même à son goût particulier, en morale et en littérature comme en politique. Défense d'aimer ce qu'il n'aime pas, défense de n'aimer pas ce qu'il aime, hommes et choses. M. le rédacteur en chef, qui fait de si beaux pathos contre l'immense censure, est lui-même censuré par son propriétaire, et censure à son tour impitoyablement ses collaborateurs, lesquels, de leur côté, censure malhonnêtement, avec mensonge et falsification, les hommes qu'ils combattent et les documents qu'ils citent. Le dernier carabin admis à espionner d'un trognon de plume dans le dernier des journaux, l'employé à qui l'on confie une paire de ciseaux pour recueillir les nouvelles diverses, sont aussi des censeurs. Le premier rature Berryer et Montalembert, le second censure les petits événements du jour: il empêche de passer les faits religieux et réactionnaires. Si un gentilhomme laisse une fortune aux pauvres, si un conservateur fonde un hôpital, si un prêtre fait une belle action, si un démocrate assassine un gendarme, si un ancien agent du gouvernement provisoire est condamné aux assises, il élague cela; et il a soin de la foi de son public, et ne dit pas un mot qui puisse l'ébranler.

Mais rien n'égale l'apreté, la sévérité, l'outrecuidance de la censure du rédacteur en chef. Il défait, refait, supprime, ajoute à sa guise, sans débat, sans appel à l'opinion ni à aucune autorité supérieure. Le pauvre diable qui travaille en sous ordre à la destruction des tyrans, subit humblement toutes ces mutilations, dévore avec patience toutes ces avanies. Il y va du pot au feu! La loi des signatures n'y a rien changé, n'y changera rien. Autrefois les journalistes de second rang se contentaient d'écrire ce qu'ils ne pensaient point; à présent ils le signent, voilà tout. Un rédacteur en chef se convertit au socialisme, toute la rédaction se convertit en même temps. Il soutient la liberté illimitée de penser et d'écrire, ses ouvriers la soutien-

nent comme lui. Si l'un d'eux, un jour, s'oublie, ou, ce qui serait bien merveilleux, touché de quelque scrupule sur l'absurdité illimitée de cette thèse, y admettait quelque restriction timide et éloignée, le rédacteur en chef bifferait cela; et si l'autre réclamait, le poursuivant de la liberté illimitée lancerait immédiatement une cédule d'excommunication, qui priverait l'hérétique de toute relation avec la caisse de l'établissement. Voilà un homme à qui l'on retire l'eau et le feu et que l'on jette dans l'eau. Crois à la liberté, mon ami, et sois fier de l'indépendance de tes opinions; mais trouve ailleurs à écrire, ou crève de faim.

Cette rigueur d'orthodoxie s'étend à tout; elle regarde la morale comme la politique, les individus comme les doctrines, l'histoire comme les faits du moment. Dans le National, l'Eglise catholique est réputée la grande corruptrice de l'humanité. Défense de dire qu'un catholique quelconque eût jamais du talent ou fût un bonhomme. C'est contre la foi; c'est une proposition téméraire, scandaleuse, hérétique, sentant l'hérésie. Mais en revanche, il est permis, recommandé, ordonné, et c'est œuvre pie et matière d'indulgence de railler les saints, de décrire les papés, de diffamer les évêques, de couvrir en général d'injures et d'ordures tous ceux qui ont fait profession de la foi catholique apostolique romaine, depuis St. Pierre jusqu'à Pie IX. Un jeune homme du National, voulant faire un coup d'éclat, s'avisa d'écrire que, "quand Louis XIV et la Montespan étaient "brouillés, un évêque les réconciliait, et que "l'adultère béni par la religion obtenait le "respect des Jésuites. C'était son idée "capitale; il la développe avec la fougue d'un courage illettré. Sommé de désigner l'évêque, et le laisse prier et finit par lâcher le nom de Bossuet. On lui fait voir l'énormité de son ignorance et de sa diffamation. Il n'insiste point; mais quant à reconnaître publiquement le délit et à faire la moindre réparation à la mémoire du noble génie et du grand caractère qu'il a insulté, il s'en garde. Ce qu'il ne croyait plus, s'il l'avait cru jamais, il le laisse croire à ses lecteurs. Je le suppose atteint de quelque remords: on n'est pas toujours de force à calomnier sans scrupule un galant homme, et qui a fait précisément le contraire de la mauvaise action qu'on lui attribue. Eh bien, ce remords, la censure du journal n'aurait pas permis qu'il se manifestât. Il n'y a que M. le rédacteur en chef qui puisse reconnaître impunément qu'il s'est trompé; et encore faut-il que M. le rédacteur en chef n'ait point de directeur, ou que ce directeur lui donne licence de confesser la vérité.

#### II.

De même que nous avons la censure, nous avons aussi l'index, et il est en grand usage. Tout le monde sait comment se pratique l'index religieux. Un évêque s'aperçoit qu'un livre renferme des choses contraires à la foi et aux mœurs: il l'examine avec soin, le fait examiner par une commission d'hommes calmes, consciencieux et capables. Ainsi éclairé, il défend à ses diocésains de lire ce livre. Il le défend sous des peines purement spirituelles. Ni prison, ni amende, ni correction matérielle d'aucune sorte. Le livre vous met dans le péril de perdre la foi: c'est le plus grand des malheurs; je vous défends de vous y exposer et d'y exposer ceux qui dépendent de vous. Si vous méprisez mes prohibitions, vous en rendrez compte à Dieu. Voilà l'index de l'évêque. Les chrétiens un peu intelligents louent la vigilance de leur pasteur; ils savent qu'il remplit un devoir de

sa charge divine, qu'il le remplit dans leur intérêt éternel.

Toutefois, contre ce jugement si doux et si nécessaire, il y a un adoucissement et un recours. Si le livre, au milieu de ses erreurs, renferme quelque chose d'utile, la science peut obtenir la permission de le consulter. L'évêque donne une dispense pour lire les ouvrages défendus, à moins qu'ils ne soient (ce qui arrive souvent) tout simplement obscènes, auquel cas personne n'y a rien à voir. Ainsi, ce que le livre peut contenir de bon n'est point perdu. En outre, l'auteur frappé a le droit d'appeler à une juridiction supérieure. Il peut provoquer une sentence du Pape. S'il est catholique, sa conscience, après le jugement de l'évêque, doit être au moins incertaine. Le jugement du Pape la fixe. Il connaît alors s'il s'est ou ne s'est pas trompé, et il se corrige, ou il se condamne, ou il est justifié. S'il n'est point catholique, que lui importe le jugement soit de l'évêque, soit du Pape? Il n'a pas écrit pour obtenir l'approbation de l'Eglise, mais au contraire pour lui faire la guerre; il a dû prévoir que l'Eglise le frapperait, et à moins d'être fou, il ne peut se plaindre. Veut-il que l'Eglise attaque par lui ne lui réponde pas? Qu'il attende le progrès et le triomphe de ses idées. Elles armeront des hommes qui auront des bourreaux pour réfuter l'Eglise.

L'index prononcé directement par la congrégation romaine, et basé sur les mêmes motifs et précédé des mêmes études. Le Pape, gardien de la foi dans le monde entier, étend sa juridiction sur tous les écrits qui paraissent dans le monde, de quelque main qu'ils soient partis. Aucune autorité n'est assez haute ni assez sainte pour échapper à ses corrections. Il juge les simples délits comme un tribunal de première instance, et casse et réforme les justices comme la Cour de Cassation. Tous les jours la Cour de Cassation met à l'index des arrêts de Cour royale. Il faut être entièrement dépourvu de bonne foi et de bon sens, pour ne pas reconnaître la stricte justice et l'indispensable nécessité de l'index pontifical. Comment! chacun pourrait dogmatiser en toute matière, avec toute l'audace et toute la ruse possible; on pourrait imposer ou insinuer sous le nom de doctrine chrétienne les principes les plus contraires au christianisme, et le Pape, chef de la doctrine chrétienne, n'aurait rien à dire? Que l'orgueil et la perfidie réclament tant qu'ils voudront contre le salutaire exercice de ce droit évident; mais que ce petit nombre d'auteurs insurgés et le troupeau de niais qui les entourent n'oublent pas qu'ils ne sont point les seuls sur la terre, et qu'ils sont même, malgré leur multitude, fort loin d'y faire la majorité. Si l'index les blesse et les humilie, il nous préserve et nous rassure, nous autres simples fidèles, qui voulons croire comme notre curé, et que notre curé croie comme le Pape.

Du reste, le droit qu'ils déniaient aux Evêques et aux Papes, les libres-penseurs le pratiquent eux-mêmes plus fréquemment que les Evêques et le Pape, et plus rigoureusement. L'index séculier et libéral s'exerce au moyen des journaux, de deux manières.

La première et la plus commune est le silence. Lorsqu'un livre leur paraît dangereux, c'est à dire de nature à ébranler la crédulité du public auquel ils s'adressent; lorsqu'ils y trouvent de la raison, des connaissances, du style, en général ils se taisent sur ce livre, ils ne disent pas qu'il existe; c'est plus facile que de le réfuter, et s'ils n'avaient pas affirmé leurs annonces, ils ne l'annonceraient pas, même à prix d'argent.

La seconde forme de l'index, c'est sous prétexte de critique, l'injure et la diffamation. (Pardon de réitérer si souvent ce mot; dans l'étude du journalisme il reparait sans cesse parce que la chose ne disparaît et ne s'endort jamais.) On annonce qu'on va rendre compte du livre; en réalité, on le salit, on le falsifie, on le déchire, quelquefois avec art, presque toujours grossièrement. Autant qu'on le peut on avilit l'auteur, lui attribuant de sordides motifs, lui faisant dire ce qu'il ne dit pas, lui prêtant des fautes qu'il n'a point commises, assurant carrément qu'il se trompe là où il a le plus manifestement raison, se méprenant à dessein sur des pensées aussi claires que le jour, insinuant par dessus tout que son ouvrage est ennuyeux et même immoral. M. Sue, dans le Juif-Errant, a mis à l'index, pour cause d'immoralité, l'imitation de Jésus-Christ; M. Michelet (mais celui-ci est malade), a porté la même accusation contre certains écrits de Bossuet, de Fénelon et de Saint François de Sales; M. Deschanel, alors professeur de l'Université, a comparé sainte Thérèse à Sapho; M. Jacques, autre instituteur juré, a barbouillé de son encre universitaire une rame de papier, pour démontrer l'immoralité du catholicisme; M. Pelletan et la foule des ministres signalent aux chastes lectrices de leurs feuilletons les impudicités de l'histoire de Ste. Elisabeth de Hongrie, par M. de Montalembert. Afin de faire voir que la vigilance de l'index philosophique n'épargne rien et ne pardonne pas plus à la faiblesse qu'elle ne recule devant la force et la renommée, j'oserai me citer après de pareils noms. Je suis moi-même à l'index, et j'ai en le plaisir de lire, il n'y a pas bien longtemps, que j'avais fait un livre absurde, immonde et infâme, et qui ne peut avoir été écrit que par un homme dépravé et même par un cannibale ivre. Si mon ouvrage survit à une pareille critique, il aura du bonheur; mais assurément le journaliste qui le juge ainsi n'en permet pas la lecture à son abonné.

Un autre procédé, un usage dans l'école démocratique, non ailleurs, pourrait à la rigueur passer pour une troisième forme de l'index. C'est la diffamation par la caricature dessinée et écrite. Ni l'Eglise, ni les gouvernements, ni les opinions honnêtes qui usent de la censure et de l'index très légitimement, n'ont inventé ni, sauf de rares exceptions exclusivement politiques, employé rien de pareil. On parvient par-là à faire diffamer un homme politique ou un écrivain même, par des gens qui ne lisent pas, même dans l'esprit des gens qui ne savent pas lire. Quelle que soit chez nous l'ignominie de la caricature politique, nous n'en connaissons pas la perfection; nous ne pouvons l'entrevoir que dans les courts moments de désordre et d'anarchie, où l'esprit révolutionnaire, mettant à profit son triomphe, étouffe et dégoûte les révolutionnaires eux-mêmes par l'étalage de toute sa liberté. Alors surgissent et s'épanouissent les trésors de bassesse et de férocité dont il peut submerger la terre. Ce n'est plus seulement le rire abject de l'envie méprisée et opprimée qui éclate, c'est la brute déchaînée qui hurle, c'est la main sale de l'athée et le bras rouge du bourreau qui s'agitent. Lorsque Leu fut assassiné par les démocrates suisses, la caricature accourut, trempa ses doigts dans le sang de ce martyr, et barbouilla les murs de dessins qui diffamaient ses mœurs et sa foi. Encore hypocrite dans ce temps-là, le parti qui tire son orgueil aujourd'hui des coups de poignard qu'il a frappés, voulait faire croire que la mort de Leu était le résultat d'un suicide, et quoique lo-

meurtier fût sous la main des juges et avouât son crime, chaque jour quelque nouveau dessin représentait Leu attentant à sa vie. Quels crayons! quel art! C'est ainsi qu'une main allourdie par d'ignobles fers dessine sur les murs des bagnes, avec la pointe d'un clou volé. Nous n'en sommes pas là tout à fait; nous y étions en 93, en 1830, en 1848 et nous y pouvons revenir. Mais en attendant que la caricature politique se puisse donner ses franches coudées, la caricature morale et anti-religieuse prend les siennes. Arrêtez-vous un moment devant les vitres des marchands d'images, regardez ces lithographies obscènes que la propagande protestante soude contre les ordres religieux et contre le clergé catholique. Qu'est-ce que cela, et que fait l'auteur de ces turpitudes, s'il ne vient pas au secours de M. Jacques et de tous les apôtres de la liberté illimitée, pour mettre le catholicisme à l'index et pour préparer la persécution? Croit-on qu'après avoir si longuement et si persévérément diffamé les prêtres, et d'une manière si monstrueuse et si lâche, il ne sera pas beaucoup plus facile de les proscrire et de les faire égorger?

#### III.

Voilà la censure et l'index de ces Tartufes, dont le catinisme libéral prétend réprover l'index et la censure. Ils en usent le plus durement qu'ils peuvent, et personne n'en use avec une égale iniquité. Voilà ce qu'ils font en temps de paix, c'est-à-dire quand ils ne sont pas les plus forts. Dès qu'ils ont la force en main, on sait ce qu'ils savent faire. Tout le monde se souvient des visites domiciliaires de la première République. Malheur à qui avait chez soi un livre censuré, un crucifix, un débris d'armoiries, un emblème religieux ou monarchique quelconque! Ce n'était pas le livre ni l'emblème défendu que l'on détruisait, et s'il avait quelque valeur on avait grand soin de ne le pas détruire. L'objet censuré restait dans la poche des agents, ou il y rentrait après avoir passé par le greffe; le propriétaire allait à l'abbaye ou aux Carmes, et s'en revenait plus.

En Espagne, de temps immémorial, les gentilshommes de grand chemin ont une phrase consacrée avec laquelle ils abordent le passant; ils ne lui disent pas prosaïquement, comme chez nous: *La bourse ou la vie*; ils lui disent: *Donne-moi ton argent, voleur*. Cette jovialité du socialisme errant nous revient en mémoire toutes les fois que nous voyons les libres-penseurs prendre contre l'Eglise la défense de la justice, de la morale et de la liberté. Ils ont d'une façon absurde, et ils pratiquent d'une façon monstrueuse tous les dogmes, toutes les doctrines, toutes les lois qu'ils lui reprochent. Ce qu'elle fait avec le droit le plus évident qui soit au monde, avec la justice la plus patiente, avec la mesure la plus miséricordieuse et dans l'intérêt de l'espèce humaine, qu'on ne peut vivre sans cette discipline, ils le font dans leur unique intérêt, en y employant l'insulte et la violence, et en se menant cyniquement à eux-mêmes.

Nous ne disons rien et nous n'avons rien à dire de la censure et de l'index régulièrement exercés d'après les lois par les gouvernements. Ce sont des armes dont une société constituée ne peut se passer et qu'aucun esprit éclairé ne contestera, tout en critiquant parfois l'usage qu'elle en a fait; critique qui doit être toujours pleine de réserve. On les lui contesterait d'ailleurs en vain: elle saura toujours s'en emparer; s'il y avait un pouvoir assez fort pour refuser ce droit, l'opinion le for-

↳ Voir à la 4me Page

## FRUBBETON.

### LE MONTAGNARD

OU LES

### DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.

C. D. V.

#### CHAPITRE PREMIER.

(Suite.)

Le soldat continua à demi penché sur lui: — Ces hommes ont été impitoyables, sans cœur et sans entrailles!... Je leur ai demandé, avec prière, et cette pauvre enfant qui est là tout en pleurs les a suppliés, à mains jointes, d'attendre, une semaine au plus, qu'une somme d'argent que j'attends fût arrivée. Rien... rien... Oh! si j'avais eu vingt ans de moins, j'aurais fermé la porte, et je les eusse écrasés l'un contre l'autre, toi de Dominique et... Dans huit jours, monsieur, je vous rendrai cette somme... fidèlement, je vous le jure... Dominique est un vieux soldat; il no-

manque jamais à sa parole... il se ferait plutôt sauter la cervelle.

Le pauvre malade, épuisé par la violence de ses émotions et par la scène cruelle qui venait de se passer, retomba sur son lit, pâle et sans forces.

— Mon père!... mon bon père!... s'écria la jeune fille en soulevant de ses deux mains la tête du vieillard, vous voyez bien que Dieu vient à notre aide.

— Oh! vous avez bien raison, mademoiselle, dit Arthur d'une voix douce: Dieu n'abandonne jamais les bons gens.

Et, avant que la fille du soldat eût fait un mouvement, il avait quitté la mansarde.

Sur le même palier qu'Arthur De Savernay, il y avait une autre porte, et, devant le seuil de cette porte, un vieillard qui regardait le jeune étudiant descendre de la mansarde de Dominique. Sur son front de quatre-vingts ans couraient encore quelques cheveux argentés; son visage avait des rides profondes, et les orbites de ses yeux étaient creusées. L'on voyait que la vie de cet homme avait traversé de rudes épreuves, mais sa physiologie respirait une calme gravité, son sourire semblait avoir conservé l'impression des tristes désempolements qui laissent leurs traces à chaque pas de la vie humaine.

Quand Arthur passa devant lui pour rentrer dans son appartement:

— C'est bien, ce que vous avez fait là, monsieur Arthur! lui dit le vieillard; quel très-bien!

Arthur, absorbé par toutes les émotions

qu'il ressentait, leva la tête comme s'il eût été réveillé en sursaut:

— Ah! c'est vous, monsieur Vancelay?

— Vous êtes un brave jeune homme, reprit celui-ci en serrant, avec une affection toute particulière, la main qu'Arthur lui avait tendue, vous êtes un brave jeune homme et un noble cœur.

— C'était un vieux soldat criblé de blessures, répondit le jeune homme.

Et il rentra dans le salon où ses amis buvaient, jouaient, chantaient et riaient, sans se douter que c'était des cris de douleur qui avaient un instant interrompu leur gaieté bruyante.

Celui qu'Arthur avait appelé M. Vancelay, le suivit des yeux jusqu'à ce que la porte se fût refermée; puis, lui aussi, il rentra dans son appartement.

— Oh! oui, c'est un digne cœur!... murmura-t-il à demi voix en allant s'asseoir solitairement dans son grand fauteuil, le meuble le plus important de sa demeure.

A la même heure où Arthur De Savernay résumait dans un joyeux festin la fine fleur des joies du quartier latin, dans la rue de Provence, un jeune homme s'entretenait à peine sa paupière fatiguée. Les frais rayons d'un jour d'automne n'avaient pu encore pénétrer dans le sanctuaire inviolable du sommeil, et cependant midi venait de sonner; midi, pour beaucoup de gens, c'est la moitié de la journée; pour d'autres, c'est la première heure du jour.

— Quelle heure peut-il être? murmura-t-il

d'une voix dolente en écartant à demi les rideaux de son lit; puisque je me réveille, il est tard.

— Et il sonna.

— Un domestique parut aussitôt.

— Sans même attendre la question qui, sans nul doute, lui était facile chaque matin sous la même forme, celui-ci, en valet qui sait son métier, dit en entrant:

— Midi vient de sonner.

— Ouvrez mes rideaux, François.

Pendant que François soulevait les rideaux de bractelle jaune, ouvrait les valets, et plaquait près du lit, sur un plateau d'argent, les journaux et les lettres, le jeune homme laissait retomber sa tête sur un oreiller moelleux.

— Nous avons dit, le jeune homme, parce que dans notre langue, c'est pour ainsi dire un terme générique appliqué à un certain âge, mais Léon De la Vrillière, car tel est son nom, a trente-trois ans.

— Franchement, ce n'est pas une raison pour ne plus être jeune homme.

Il est brun, il a le teint assez coloré, les cheveux noirs, les yeux vifs, les lèvres étroites et serrées, mais le cou est gros, les membres sont épais, les mains larges et, il faut l'avouer sans distinction aucune, le torse bombé comme celui d'un athlète brisé aux exercices de la lutte; certes, cet extérieur robuste et carré contraste un peu avec l'éloquence excessive et presque féminine qui l'entoure.

Il faut ajouter que l'épouseur quelque peu commune de ses membres disparaissait en grande partie sous une allure aisée et une dé-

sinvolture pleine d'assurance et de confiance en soi.

En outre, Lavrillière avait un certain tour dans le geste, dans la voix, dans le maintien, que donne l'usage de vivre dans ce cercle mondain formé si vite à Paris, autour de l'homme qui a de l'argent à jeter, sans le compter, à chaque orgie; l'épais collier de barbe qui entoure son visage, ses moustaches noires qui font ressortir ses dents blanches et bien rangées, donnent à sa physionomie quelque chose de finement viril pour habituel aux indolents de nos jours.

Le domestique avait quitté la chambre et La Vrillière n'avait fait aucun mouvement, soit pour rompre la bande de ses journaux, soit pour regarder si le plateau déposé près de son lit par François, contenait quelque lettre.

Cependant il ne dormait pas; mais son visage avait cette fixité attentive que donne le souvenir d'une pensée ou d'un rêve.

— Oh! murmura-t-il lentement en se parlant à lui-même, sans que ses yeux, comme attachés sur un point fixe, chargés de regarder quel beau rêve je faisais!... il devançait la réalité; dans mes salons se pressaient tout ce que Paris renferme d'hommes éminents, de noms illustres; le ministre m'annonçait, en me serrant la main, que je venais d'être nommé au poste d'ambassadeur; j'avais écrit de moi une femme que tous saluaient avec respect et envie, et cette femme s'appelait la comtesse de La Vrillière; sur ma voiture, il y avait des armoiries resplen-